

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 28 octobre 2023

VIGILANCE ORANGE POUR RISQUE DE PLUIES-INONDATIONS SUR LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME LE SAMEDI 28 OCTOBRE À PARTIR DE 22H. L'ALERTE CRUE ET SUBMERSION RESTE EN VIGUEUR.

En raison de la dégradation orageuse et des fortes perturbations, Météo-France a émis un avis de niveau orange pour un phénomène de pluies et d'inondations sur le département de la Charente-Maritime, à compter de samedi 28 octobre 2023 à partir de 22h et jusqu'au dimanche 29 octobre 2023, 12h.

Compte tenu de la perturbation qui a abordé la façade atlantique, cumulée au fort coefficient de marée, la vigilance orange de Météo-France pour risque de crues et submersion reste en vigueur.

La Préfecture de la Charente-Maritime a alerté les maires et l'ensemble des acteurs concernés afin que toutes les dispositions soient prises pour assurer la sécurité de tous.

Conseils de comportement en cas d'inondations :

- Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage;
- Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement ;
- J'évite de me déplacer ;
- Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux ;
- Je ne descends pas dans les sous-sols;
- Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence ;

Rappel des consignes de comportement concernant les risques de crues et submersions :

Ces conditions météorologiques appellent une vigilance accrue de la part de tous :

- Évitez tout déplacement et toute promenade en bord de mer
- Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées

Et plus particulièrement pour les habitants du bord de mer ou le long d'un estuaire :

- Fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer ;
- Protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés par la montée des eaux ;
 Surveillez la montée des eaux et tenez-vous informé auprès des autorités.

Brice Blondel, préfet de la Charente-Maritime engage chacun à la plus grande vigilance et à respecter les consignes de sécurité.

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication interministérielle

Tél.: 05 46 27 43 05 / Port.: 06 37 74 87 22

Courriel: pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur CS 70000 17017 LA ROCHELLE CEDEX 1 www.charente-maritime.gouv.fr Twitter / Facebook / Youtube